

La Marsilée à quatre feuilles (*Marsilea quadrifolia*)

Classe : Filicopsida - Famille : Marsileaceae - Genre : Marsilea



Carte d'identité



! Espèce protégée

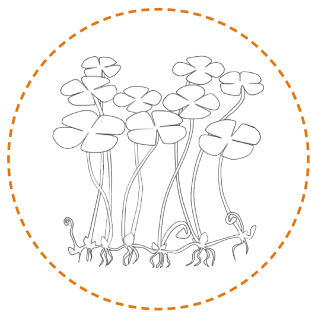
- Taille** : 20 à 80 cm.
- Végétation** : plante vivace.
- Milieu** : milieux humides (mares, étangs, annexes des cours d'eau).
- Statut** : protection nationale, annexes 2 et 4 de la directive européenne « habitats faune flore » ; en danger critique d'extinction (CR) sur la liste rouge régionale des plantes

Identification

La Marsilée est une fougère aquatique en forme de trèfle à quatre feuilles, généralement submergée, qui s'enracine au fond de l'eau grâce à de longs rhizomes rampants. Ses frondes, constituées de quatre lobes insérés en croix, la font ressembler à un trèfle à quatre feuilles. Elles sont portées par des tiges dont la longueur varie en fonction de la hauteur de la nappe d'eau (de 10 à 80 cm). Les spores sont contenues dans des petits organes insérés un peu au-dessus de la base du « pétiole ».

Habitat

La Marsilée à quatre feuilles peut rapidement être défavorisée par l'installation d'autres plantes hélophytes (plantes aquatiques avec une reproduction aérienne comme les carex ou les roseaux). Elle est très sensible à la qualité de l'eau et craint l'eutrophisation de celle-ci (enrichissement nutritif de l'eau qui peut entraîner une prolifération algues). Elle s'installe donc toujours sur des sols nus et pauvres en matière organique. Elle craint l'installation de plantes exotiques invasives. Elle semble parfois disparaître pour réapparaître ensuite de manière spectaculaire (jusqu'à plusieurs années après), on parle d'une espèce à éclipse.



Placer le badge ici

En Centre-Val de Loire

La Marsilée est en régression un peu partout, y compris dans les secteurs où elle paraissait abondante au début du siècle. Sa répartition actuelle en région Centre-Val de Loire se limite à quelques rares localités des vallées de Loire et de l'Allier, du sud de la Champagne berrichonne, de la Brenne ainsi que de l'Indre-et-Loire.

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire gère seulement deux sites où elle a été observée : les Pelouses de Bertignolles (Indre-et-Loire) et le Méandre de Guilly (Loiret).

Il n'y a pas de gestion spécifique à mettre en place pour cette espèce, il faut cependant surveiller que l'endroit où elle se trouve ne se comble pas naturellement.

En savoir plus/bibliographie

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/107407

http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/Fiches_habitats/Marsilee_quatre_feuilles.pdf

www.cen-centrevaldeloire.org